

## PRÉVOYANCE / RETRAITE

# Optimaretraite rassure les futurs retraités

► La société de conseil modifie son offre afin de répondre aux récentes évolutions législatives et aux nouvelles attentes de sa clientèle

► Tout en indiquant poursuivre un développement maîtrisé, elle élargit son réseau de distribution, notamment en direction des CGPI

Créée en 2004 par trois consultants, Optimaretraite est spécialisée dans le domaine de la vérification, du calcul et de l'optimisation des droits à pension.

**Des prestations à la carte.** En 2008, la société a réalisé environ 2.500 études, dont 80 % concernaient la retraite. Différentes missions sont proposées en fonction du dossier et des attentes du client. Les études nécessitent généralement entre un et quatre mois de travail et sont facturées de 900 à 2.400 euros hors taxes. « *L'étude complète consiste à recenser et interroger l'ensemble des organismes de retraite, vérifier et valider les droits à la retraite, calculer ces droits ainsi que le montant de réversion pour le conjoint, et enfin optimiser les conditions du départ et du montant des droits à la retraite* », explique Marc Darnault, associé d'Optimaretraite. Chaque remise d'études donne ensuite lieu à un entretien d'une durée d'une heure trente, voire deux heures.

« *Optimaretraite propose également des études moins complexes, par exemple pour des personnes*

*ayant eu une carrière assez simple souhaitant optimiser leur situation après avoir reçu leur relevé individuel* », ajoute Marc Darnault. Enfin, la société propose une étude sur le rachat de trimestres et, prochainement, sur le cumul emploi-retraite.

Elle réalise par ailleurs 20 % de missions sociales sur des sujets tels que le choix du statut du dirigeant et de celui du conjoint, ou l'arbitrage entre salaires et dividendes.

## Entre un et quatre mois de travail sont nécessaires pour réaliser les études

**Une clientèle plus jeune.** Les missions d'Optimaretraite s'adressent aux actifs - essentiellement cadres supérieurs et dirigeants, chefs d'entreprise et professions libérales - installés en France et à l'étranger, qui viennent consulter de plus en plus jeunes. Afin d'adapter la stratégie à l'évolution de la situation professionnelle et personnelle dans le temps, la structure propose

ainsi une mission de suivi à ces clients jeunes qui disposent encore de nombreuses années avant leur départ à la retraite.

« *De nombreux clients viennent aussi désormais nous consulter en couple afin d'avoir une vision de leur situation future au niveau du foyer et aborder notamment les aspects de réversion* », explique le dirigeant. Pour ces clients, Optimaretraite propose donc désormais une étude globale facturée à 3.600 euros hors taxes pour le couple.

**Un réseau d'apporteurs d'affaires.** Historiquement, les clients d'Optimaretraite proviennent d'un réseau de plus de 600 professionnels, essentiellement experts-comptables et conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI). « *Ces derniers sont d'ailleurs en nombre croissant et nous apportent plus de dossiers. La retraite semble en effet représenter pour eux un véritable relais de croissance* », estime Marc Darnault. Mais ce sont les particuliers, contactant directement la société par son site internet, qui constituent désormais la majorité des dossiers traités. ■

DIMITRI MOUCHEROU

## DANS LES COULISSES FORMATION / INTERNET

# Gagner du temps avec la formation à distance

Quatre ans après la création de Royal Formation, Henry Royal propose désormais ses modules de formation en temps réel sur internet

Depuis 2005, Royal Formation dispense des formations continues à destination des professionnels de la gestion de patrimoine, experts-comptables, avocats, CGP, banquiers et notaires.

**Tronc commun.** Elles se présentent sous la forme de modules intitulés « Les essentiels » dans lesquels on retrouve des thèmes tels que le démembrement de propriété, les contrats de mariage ou les sociétés civiles. Organisées dans les principales villes de France, les formations conçues par Henry Royal sont homologuées par le Conseil national des barreaux et agréées par des organismes de la profession tels que la Chambre des indépendants du patrimoine (CIP) ou l'Anacofi. La mise en application des acquis théoriques est incluse dans le service.

Parce qu'il considère que les qualités relationnelles sont déterminantes, Henry Royal enseigne également « *la psychologie appliquée afin d'accroître l'efficacité relationnelle* », explique-t-il. Une matière uniquement intégrée, pour l'heure,

dans les programmes de plusieurs mastères en gestion de patrimoine.

**Formations à distance.** Depuis octobre 2008, Henry Royal joue la carte de l'interactivité en pratiquant les formations à distance. Aux « Essentiels » s'ajoutent les « Focus » sur lesquels l'animateur concentre pendant quatre heures son expertise à des sujets précis tels que la rédaction de statuts d'une société civile ou l'application d'une holding patrimoniale. A l'aide d'un micro-casque, du logiciel Adobe Flash Player et de la documentation envoyée à domicile, la formation se « *déroule en temps réel, en associant audio et vidéo* », commente Henry Royal.

Les questions sont posées au formateur par oral ou par écrit en fonction de l'option adoptée. Si, pour le premier choix, l'animateur juge l'effectif maximum à dix personnes, il accueille en revanche un nombre illimité de participants pour un échange écrit. Afin de démocratiser cette méthode d'apprentissage, Henry Royal propose des conférences gratuites d'une trentaine

## DES PRIX EN FONCTION DES OPTIONS CHOISIES

► **Les Essentiels (2 jours)**

Sur place : 1.350 euros HT  
A distance : 1.080 euros HT

► **Les Focus (4 heures)**

**Option Plus :** interrogation du formateur par oral ou par écrit. Possibilité d'échanger avec les autres participants : 320 euros HT

**Option Eco :** interrogation du formateur par écrit uniquement : 160 euros HT

Une réduction de 50 % s'applique à toutes les formations pour les stagiaires, les personnes s'inscrivant en binôme, ou celles venant pour la deuxième fois.

de minutes tous les mercredi à 9h30 dans le but de familiariser les professionnels à la formation à distance tout en validant les obligations de formation des participants.

Ayant tissé des liens avec les acteurs de la profession, le formateur n'exclut pas un partenariat financier pour subventionner son activité. ■

ANNE-LAURE DECLAYE

## L'ASMEP CRÉE LE SYNDICAT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

► L'Association des moyennes entreprises patrimoniales (Asmep), dirigée par Yvon Gattaz, crée le syndicat des Entreprises de taille intermédiaire (ETI) et devient l'Asmep-ETI. Ce syndicat représente dorénavant les 4.600 ETI françaises, dont le statut a été reconnu par la loi de Modernisation de l'économie et qui englobe les sociétés de 250 à 5.000 salariés, réalisant un chiffre d'affaires compris entre 50 millions et 1,5 milliard d'euros, avec un total de bilan allant de 43 millions à 2 milliards d'euros.

## LE CABINET MONIN-BERTHAULT DEVIENT ASTRÉE AVOCATS

► Depuis le 24 mars 2009, le cabinet spécialisé en droit des assurances Monin-Berthault change de dénomination pour devenir Astrée Avocats. L'équipe d'Astrée change également d'adresse : 72 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01 46 10 43 80.

## RÉUNIONS D'INFORMATION ORGANISÉES EN RÉGION PACA PAR LA CSCA

► La commission de la Chambre syndicale des courtiers d'assurances (CSCA) spécialisée en assurances de personnes organise des réunions d'information dans le cadre de petits déjeuners dont les premiers auront lieu en région Paca, à Marseille le 16 avril, et à Sophia Antipolis, le 17 avril 2009. Compte tenu des nouvelles obligations légales concernant la distribution de l'assurance vie, la CSCA souhaite sensibiliser les courtiers sur les pratiques à éviter et l'intérêt à se former.

## THESAURUS LANCE SES JOURNÉES CONSULTATIONS SANS RENDEZ-VOUS À PARTIR DU 26 MARS

► Thesaurus lance les journées consultations sans rendez-vous gratuites et sans engagement. Cette manifestation s'adresse à l'ensemble des personnes (cadres, dirigeants, professions libérales, entrepreneurs) souhaitant apprendre à mieux gérer leur patrimoine, et propose de répondre à l'ensemble de leurs questions sur la fiscalité, l'immobilier, la retraite, la transmission du patrimoine. Ces journées se dérouleront de 9 à 19 heures entre le 26 mars et le 9 avril prochains, puis tout le reste de l'année aux mêmes horaires tous les jeudis au siège social de Thesaurus à Aix-en-Provence.

## APRIL ASSURANCES CRÉE LA FONDATION APRIL SANTÉ ÉQUITABLE

► Créée le 15 décembre 2008, la Fondation April Santé Equitable est une initiative d'April Assurances. Sa mission est d'œuvrer à l'amélioration de la santé individuelle et collective. Les actions de la fondation s'orientent vers la promotion de la recherche, l'organisation de débats publics et le soutien à des actions de terrain.